



INFORMATION DES PORTEURS DE PART DU FCP ADN DYNAMIC

ISIN : FR0011829159

Lyon, le 31 mars 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) ADN DYNAMIC géré par Sapienta Gestion et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nature de la modification

Conformément à la réglementation en vigueur et dans un souci de transparence, nous vous informons que la borne maximale d'exposition aux actions a été portée de 100% maximum à 115% maximum de l'actif net du fonds.

Cette évolution vise à adapter la flexibilité de la gestion.

Date d'effet

Cette opération n'est pas soumise à agrément préalable de l'Autorité des Marchés Financiers et prendra effet en date du 31 mars 2026.

Impact pour les porteurs

- Augmentation du niveau d'exposition aux marchés actions : **Oui**
- Modification du profil de rendement / risque : **Non**
- Augmentation potentielle des frais : **Non**
- Augmentation du profil de risque : **Non**

Ces modifications interviendront de manière automatique sans aucune démarche de votre part.

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés (DIC) et du prospectus de votre FCP, disponibles sur le site de Sapienta Gestion : sapientagestion.com

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sapienta Gestion